



Celui qui lutte peut perdre
mais celui qui ne lutte pas
a déjà perdu.

Perpignan, le mardi 11 mars 2025

Mme Hermeline MALHERBE

Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées –
Orientales

Copie à :

M.Jérémie LE FOUILLER

Directeur Général des Services

Mme Delphine PORREYE

Directrice Générale Adjointe Pôle des solidarités

M.Thierry LOPEZ

Directeur des Ressources Humaines

Objet : Préavis de grève lundi 26 mai 2025- Revendications PMI

Madame la Présidente,

Le syndicat CGT du Conseil Départemental des PO dépose un **préavis de grève pour la journée du lundi 26 mai 2025 pour tous les agents du Département des Pyrénées-Orientales.**

Lors de la réunion en présence de la Direction du Pôle des Solidarités et faisant suite à la rencontre avec la Présidente du Conseil Départemental, une délégation des agents de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) est venue entendre les propositions du Département pour mettre en place une politique efficace de prévention avec des moyens et un budget suffisants pour 2026.

La PMI attendait des réponses claires et concrètes à ses revendications pour défendre un service public de qualité mais n'a pas été satisfaite des propositions transmises par la Direction, notamment en l'absence d'une proposition de budget en augmentation pour mettre en œuvre une politique de prévention efficace.

La CGT-CD66 rappelle les revendications de la PMI pour assurer pleinement ses missions (compétences obligatoires) :

- **une ligne directrice claire avec une feuille de route (ce qui ne sera plus fait si pas de moyens)**
- **une meilleure identification de la PMI** par les partenaires et la population la PMI ne place pas les enfants bien au contraire)
- **des ambitions avec des moyens**
 - en ressources humaines : plus d'éducatrices de jeunes enfants et de puériculteur.ice.s, un travail sur l'attractivité du métier de médecin et de sage-femme territorial de PMI
 - en fonctionnement : assurer un nombre de carnets de santé suffisant en permanence, permettre l'expérimentation et faciliter l'accès au matériel.

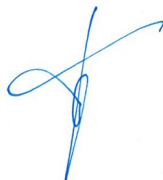
- en investissement : finaliser la mise en place d'un logiciel PMI permettant d'informatiser et de sécuriser les dossiers (nous sommes l'un des derniers départements de France métropolitaine sans logiciel PMI) En développant des actions collectives et en soutenant les expérimentations et initiatives (préparation à la naissance , accompagnement à la parentalité, etc), des locaux aménagés dans tous les secteurs du Département pour recevoir les usagers.

La CGT-CD 66 demande des propositions concrètes et des lignes budgétaires suffisantes pour les mettre en œuvre au niveau du budget 2026.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations,

Pour le syndicat CGT du Conseil Départemental 66,

Le Secrétaire Général CGT-CD66



Jean-François LAFFON